



Echos de la

MONUSCO

- **Les femmes congolaises exigent leur participation dans la mise en oeuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba**
- **La MONUSCO et le gouvernement de la RDC s'engagent dans la lutte contre la torture**
- **Le gaz "Mazuku", une menace sérieuse pour les habitants de Goma**



**Fin du mandat du Représentant spécial
du Secrétaire général de l'ONU en RDC**

**Roger Meece quitte la MONUSCO,
satisfait du travail accompli.**

Sommaire

Photo MONUSCO/Sylvain Liechti



Mary Robinson, Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies dans les Grands Lacs

3 Actualité. Roger Meece quitte la MONUSCO, satisfait du travail accompli

5 Le Gouvernement de la République démocratique du Congo se félicite du déploiement de la Brigade d'intervention de la MONUSCO à Goma

6 Quand les femmes congolaises exigent leur participation dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba

10 Echos des secteurs. Ensemble contre la torture et pour des prisons dignes

12 La MONUSCO sensibilise sur le dialogue social à Beni et Butembo, au Nord Kivu

14 L'ONU et ses partenaires préoccupés par le danger du "Mazuku" à Goma et ses environs

Roger Meece s'en va!

✍ Par Joseph Tshimanga/MONUSCO

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo, Roger Meece, quitte la MONUSCO. Il s'est dit satisfait et confiant d'avoir rendu, pendant trois ans, de bons et loyaux services au maintien de la paix. Il a accordé, à cet effet, une interview exclusive à Radio Okapi à Goma où il avait auparavant rencontré le staff local de la MONUSCO et les autorités locales, au début du mois de juin 2013. "Cette visite d'aujourd'hui, quelques semaines après la visite du Secrétaire Général et du Président de la Banque Mondiale, revêt une importance particulière parce que je suis venu avec le nouveau Commandant de la Force de la MONUSCO. Mais c'est une visite que j'effectue avec tristesse car c'est ma dernière visite au Nord Kivu, mon mandat prenant fin en juillet 2013". C'est en ces termes que le Représentant spécial s'est exprimé en accordant cette interview que nous publions dans son intégralité dans cette édition. "Le plus dur reste devant vous" a-t-il dit aux uns et aux autres. M. Meece part satisfait du travail accompli, certes, mais un travail inachevé car, selon lui, les groupes armés naissent toujours dans la partie Est de la République démocratique du Congo, et constituent une menace pour les populations civiles ■

Lire l'intégralité de l'interview en page 3

Directeur de l'Information Publique
Charles Bambara

Coordonnateur des Publications
Penangnini Toure

Rédacteur-en-Chef
Joseph Tshimanga

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime



Photo d'archives (à titre d'illustration) : Le Représentant spécial du Secrétaire général (2è à droite), lors d'une de ses grandes visites de travail dans l'Est du pays, ici dans la ville de Bukavu, au Sud Kivu - Photo MONUSCO/Myriam Asmani

Roger Meece, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, quitte la MONUSCO satisfait du travail accompli

✂ Propos recueillis par Denise Lukesso/MONUSCO

Radio Okapi : M. Roger Meece, selon vous, quel doit être la première priorité de la personne qui va vous succéder ici en RD Congo ?

Roger Meece : Il me semble que les priorités pour mon successeur sont les priorités de la mission qui restent toujours en vigueur. Je l'ai déjà dit, les priorités sont dictées par la Résolution du Conseil de Sécurité en commençant par

la protection des civils. Et, comme je l'ai répété plusieurs fois, cela veut dire, d'une part, la "protection immédiate avec tous les moyens possibles" contre les menaces des groupes armés tout en réduisant leur capacité de nuisance. D'autre part, tout faire pour renforcer la capacité des institutions de l'Etat congolais afin qu'il puisse gérer seul les problèmes sans avoir recours à la présence d'une force de

maintien de la paix ou toute autre force venant de l'extérieur.

Donc, les priorités de la mission restent les mêmes. Bien entendu comment le faire ? Ça dépend de l'évolution de la situation. Je l'ai déjà dit plus tôt dans ma présentation, avec les différentes actions réalisées, le contexte est favorable pour atteindre la paix et la sécurité. Et bien sûr le déploiement de la Brigade



M. Meece lors de sa visite à Goma, au Nord Kivu - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

d'intervention augmentera au cours des prochaines semaines les capacités de la MONUSCO. C'est une tâche qui revient bien évidemment au Commandant de la Force et à mon successeur.

Qu'est-ce qui vous aura le plus masqué ici en RDC ?

C'est évidemment la situation qui reste catastrophique pour une grande partie de la population civile au Nord-Kivu ainsi qu'ailleurs à l'Est du Congo surtout.

Du point de vue de la situation sécuritaire, les menaces causées par les groupes armés, l'insécurité en général, le nombre important des déplacés, sont des sujets très préoccupants. Les conditions de vie pour une grande partie de nos populations restent très difficiles, voire dangereuses. Bien entendu, je regrette que cette situation de violences et d'affrontements continue après tant d'années. Mais cela souligne l'importance des mesures dont j'ai déjà parlées pour parvenir, le plus rapidement possible à la stabilité, non pas par une sorte d'accord provisoire, mais quelque chose qui va mettre en place tous les acteurs

nécessaires pour l'établissement d'une sécurité durable, au Nord-Kivu, à l'Est du Congo et dans la région en général.

Quel est votre message à l'endroit des femmes du Nord-Kivu ?

Je crois que le message a été bien exprimé au cours de la visite du SG (Secrétaire général des Nations Unies, ndlr). C'est évident, le problème des violences sexuelles demeure une grande préoccupation : une situation inacceptable pour les victimes et les menaces que cela pose à la société, à la sécurité, que ces crimes soient commis par des milices, des militaires ou des civils. C'est non seulement un crime contre la société, mais c'est un crime contre la communauté. Et donc, cela va exiger une implication de tout le monde pour arriver à mettre un terme à cette pratique. Il faut, dans un premier temps, renforcer toutes les activités des Nations Unies et des ONGs. En plus, je voudrais dire qu'il me semble très important de déployer tous les efforts nécessaires pour avoir plus de femmes impliquées dans la vie politique. J'espère bien que

les prochaines élections donneront des résultats plus impressionnants du point de vue du nombre de femmes élues aux postes de gouvernement. Cela dépend de la mobilisation et la sensibilisation par différentes organisations et les ONGs des femmes. Donc, pour résumer, c'est très important de déployer des efforts plus conséquents pour encourager les femmes à jouer un rôle prépondérant pas seulement au Nord-Kivu, mais dans tout le pays, dans le gouvernement provincial et national, afin de mettre fin aux violences sexuelles.

Je voulais juste avoir une affirmation et contre affirmation de la part de Roger Meece. Etes- vous conscient que votre mandat à la tête de la MONUSCO a été mitigé ?

Vous savez, j'ai travaillé ici dans les différentes fonctions précédemment comme diplomate américain et depuis 2010 comme Représentant spécial. La prise de Goma, l'année dernière, par le M23 c'est quelque chose de décevant, préoccupant et qui exige un effort de notre part de tout faire pour mettre fin à ces menaces. Donc, suite à la situation du début de la rébellion, y compris la prise de Goma pendant quelques jours, nous avons pris plusieurs mesures, y compris des actes concrets que j'ai déjà cités. Les engagements au niveau international notamment l'Accord- cadre mais aussi quelque chose de très important : la réaction du Conseil de sécurité, à répondre à nos appels ainsi qu'aux autres, y compris notamment les pays de la région avec l'autorisation de la nouvelle résolution 2098, y compris l'établissement et l'autorisation donnée à la brigade d'intervention qui va nous permettre d'agir en vue d'accomplir notre travail. C'est pas facile, mais nous pensons que nous y arriverons ■

Le Gouvernement de la République démocratique du Congo se félicite du déploiement de la Brigade d'intervention de la MONUSCO à Goma

Dans une déclaration faite lors d'une conférence de presse tenue à Kinshasa le 22 juin dernier, le porte-parole du Gouvernement, Lambert Mende, a appelé au soutien de tous les Congolais à cette force internationale. Il a également salué l'augmentation des redditions au sein des groupes armés. Extraits.

“Le Gouvernement se félicite du déploiement progressif de la Brigade d'intervention des Nations-Unies à Goma et dans les environs. En effet à ce jour, la totalité des éléments tanzaniens et une grande partie des éléments sud-africains composant cette brigade sont déjà sur place à Goma avec leurs matériels et équipement. Plus de 2.000 unités sont déjà sur terrain sur les 3.000 attendues. Les éléments malawites de la Brigade sont attendus dans moins d'une semaine.

C'est presque superflu de le dire au vu de l'enthousiasme que suscite l'arrivée des éléments de la Brigade d'intervention, mais le Gouvernement tient à appeler au soutien de tous les Congolais à cette force internationale et aux FARDC en tout ce qui est susceptible de leur permettre le meilleur accomplissement possible de leur tâche.

Il est constaté ces derniers temps une forte augmentation du nombre de redditions des membres des groupes armés tant nationaux qu'étrangers, qu'il s'agisse des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), des Forces combattantes Abancunguzi (FOCA), du mouvement du 23 mars (M23), aussi bien que divers groupes Maï-Maï, notamment les Patriotes résistants Maï-Maï (PRM) et un de l'UPCP (FPC).

Le Gouvernement salue cette augmentation des redditions dans les rangs des forces ciblées par la résolution 2098 du Conseil de sécurité de l'Onu qui a créé la Brigade d'intervention. Nous continuons d'encourager tous ceux de nos compatriotes qui trainent encore parmi les forces négatives à en sortir aussi vite qu'ils le peuvent. Car, si la Brigade d'intervention peut se

limiter à dissuader les forces négatives de persévérer sur la voie où elles sont engagées, nous aurons beaucoup gagné ; notamment par rapport aux pertes en vies humaines. L'objectif du gouvernement n'est pas d'aller en guerre. L'option demeure triptyque : le premier axe est politique, le deuxième diplomatique. L'option militaire n'est envisagée que comme dernier recours” ■



Les Casques bleus de la Brigade d'intervention présentés aux officiels militaires de la MONUSCO à Goma - Photo MONUSCO/Clara Padovan

Paix, sécurité et coopération en RDC et dans la région

Quand les femmes congolaises exigent leur participation dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba

Les représentants des organisations de la société civile congolaise et groupes des femmes se sont entretenus le 21 mai dernier à Kinshasa, avec Mary Robinson, Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour les Grands Lacs, chargée de veiller au respect de l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la région. Au cours de leur rencontre, les femmes congolaises ont plaidé pour leur participation dans la mise en œuvre de cet Accord. Dans une interview accordée à ECHOS DE LA MONUSCO, deux femmes, parmi les invitées de Mme Robinson, ont livré leurs impressions sur l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et le rôle que doit jouer l'Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, dans son application.

✂ Par Joseph Tshimanga/MONUSCO

Entretien avec Madame Rose Mutombo, secrétaire exécutive de la confédération des Associations des femmes au Congo

ECHOS DE LA MONUSCO : Onze pays de la sous-région, dont la RDC, ont signé, le 24 février, à Addis-Abeba, l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la région. Ce énième accord a-t-il des chances de réussir à votre avis ? Si oui, pourquoi ? Si non, quelles sont les raisons qui vous font douter de son application ?

Rose Mutombo : Je crois que cet accord a des chances de réussir à condition que les différents signataires puissent respecter leurs engagements. Par différents signataires, j'entends les Nations Unies, les pays de la sous-région, et même la SADC (NDLR Communauté économique des Etats de l'Afrique Australe). Et il faut ajouter à cela, les obligations du gouvernement congolais. Le gouvernement doit mettre en œuvre ou continuer à faire la réforme du secteur



Madame Rose Mutombo, répondant aux questions d'Echos de la MONUSCO - Photo MONUSCO/Joseph Tshimanga

sécuritaire ; il faut qu'il puisse déclencher le dialogue au sein de la population, et que chaque partie puisse respecter ses engagements pour que cet accord aboutisse. Mais, si les uns et les autres ne respectent pas leurs engagements, c'est-à-dire les Nations Unies, les pays signataires, les différentes organisations qui nous ont accompagnés, cet accord

sera une lettre morte et ne trouvera pas gain de cause dans sa mise en œuvre.

Vous présumez, certes, de grandes difficultés dans l'application de cet Accord?

Personnellement, j'observe beaucoup de difficultés dans la mise en œuvre de cet accord. Par exemple, lors de la visite



Les femmes congolaises au cours d'une campagne de sensibilisation sur le processus électoral à Kalemie - Photo d'archives/François Mybe - MONUSCO

en RDC et dans la région, du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, de Mme Mary Robinson, et du Président de la Banque Mondiale, on a

entendu sur plusieurs chaînes de radios des réactions négatives de certains pays au déploiement de la Brigade d'intervention de la MONUSCO créée par la résolution 2098 du Conseil de Sécurité.

Cela nous inquiète puisque, apparemment, tout le monde n'a pas la même lecture de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la région, et surtout de la résolution 2098 du Conseil de sécurité. D'aucuns ne voient pas la nécessité de ces deux instruments (Ndlr Accord-cadre et Résolution 2098). En ce qui concerne leur application, ils préfèrent l'approche politique et diplomatique à l'option militaire. Mais, nous, en tant que femmes, en tant que population, nous pensons que l'espoir de cet accord c'est l'espoir de la population congolaise et

“ Notre grand espoir c'est de voir que les différents groupes armés ont été neutralisés. C'est ça l'objectif principal de cette brigade”.

des femmes particulièrement. C'est vrai que la brigade d'intervention est minime par rapport au nombre d'hommes qui la composent. Mais, je crois que si la

MONUSCO s'implique fermement, si tous les pays contributeurs des troupes s'impliquent eux-aussi, dans la mise en œuvre de l'Accord d'Addis-Abeba, les choses peuvent changer.

Quels conseils donneriez-vous à Mary Robinson,

Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour les Grands Lacs, pour l'aider dans sa tâche qui est celle de veiller au respect et à la mise en œuvre de cet Accord ?

La première chose que je vais lui demander, c'est de s'approcher de plus en plus de la société civile qui représente la population, et de plus en plus des femmes. En son temps, les femmes de la CAFCO (Confédération des Associations des femmes au Congo) ont organisé un dialogue sur le thème “ Femmes

pour la paix”. Nous avons invité les différentes femmes de la sous-région, des parlementaires, des femmes de la société civile. Au cours de ce forum, les femmes ont analysé les voies et moyens qu'elles peuvent utiliser pour apporter un plus à la solution de la crise, étant donné que dans les différents conflits armés, ce sont les femmes qui sont les grandes victimes.

Notre vœu est de voir Madame Robinson capitaliser les différents efforts de paix et de conscientisation déployés par les femmes dans la sous-région, et plus particulièrement en RDC. Les femmes congolaises ont beaucoup travaillé pour la paix. Avant le Dialogue inter-Congolais et jusqu'à maintenant elles continuent de travailler. Nous voulons mobiliser les ressources pour continuer notre travail. Nous avons un calendrier, un programme, un plan d'actions à mener dans la sous-région dans le cadre de la recherche de paix.

Il faut que Mme Robinson mobilise, comme elle l'a dit, toutes les femmes de la sous-région autour de son programme d'action et surtout la sensibilisation sur le respect de l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la région. Il faut qu'elle mette en place une plateforme des femmes, capables de mener des actions de plaidoyer auprès des différents pays signataires de cet Accord-cadre. Seules les voies de mobilisation et de sensibilisation peuvent conduire au respect des engagements pris par les signataires de cet Accord pour sa meilleure mise en œuvre. Mme Robinson est une grande dame qui a occupé de hautes fonctions, et nous croyons que c'est important qu'elle s'impose, qu'elle soit très sévère auprès de nos décideurs pour que chacun puisse respecter ses engagements ■

Point de vue de la présidente de la Cause commune sur l'application de l'Accord-cadre d'Addis- Abeba

Pour Marie Madeleine Kalala, l'issue de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba dépendra de la bonne volonté de ses signataires

Par Joseph Tshimanga/MONUSCO

ECHOS DE LA MONUSCO : Onze pays de la sous-région, dont la RDC, ont signé, les 24 février, à Addis-Abeba, l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la région. Ce énième accord a-t-il des chances de réussir à votre avis ? Si oui, pourquoi ? Si non, quelles sont les raisons qui vous font douter de son application ?

Marie Madeleine Kalala : Cette question est assez complexe et difficile. Il est difficile pour moi de faire un quelconque pronostic sur le succès de cet accord, parce que je ne suis pas Dieu. A mon avis, il n'y a que Dieu qui sait si cet accord peut ou ne pas réussir, ou s'il va se terminer comme les autres accords antérieurs. Quand on lit l'accord en question, ses premiers mots évoquent des accords précédents. C'est-à-dire qu'il y a déjà eu plusieurs fois des accords signés sur la paix dans la sous-région des Grands Lacs. Et, presque 20 ans après, on cherche toujours une issue à la crise. Vingt ans après, la situation reste assez confuse. Devrait-on, donc, présager un succès ? Difficile de le dire. C'est un accord comme tout autre, dont l'issue dépend de la bonne volonté des signataires.

Bien plus, lorsque je réfléchis, je me suis demandée si avant de signer cet accord-cadre du 24 février 2013 à



Mme Marie Madeleine Kalala, présidente de Cause commune - Photo MONUSCO/Joseph Tshimanga

Addis-Abeba ou avant de le rédiger, les signataires n'avaient-ils pas d'abord évalué les accords précédents ? Pourquoi les accords précédents n'ont-ils pas réussi ? Il fallait tout d'abord faire cette évaluation et ensuite s'interroger sur le

bien-fondé de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la région. Ceci est juste et vrai car, comme on peut le constater, il manque, dans cet accord, beaucoup d'éléments par rapport aux processus précédents et

je reste toujours angoissée par les termes utilisés. Je me demande si les causes profondes de la crise dans la sous-région sont clairement identifiées. On parle de causes profondes... "causes profondes" est un mot qu'on a repris pratiquement dans tous les accords déjà conclus sans en donner la quintessence. Est-ce que ce n'est pas là que réside le véritable problème ?

La cause principale serait la présence des groupes armés qui sévissent au fil des ans dans la région. Et c'est pourquoi le Conseil de sécurité des Nations Unies a créé une Brigade d'intervention pour neutraliser ces groupes armés. Partagez-vous ce point de vue ?

C'est vrai, et d'ailleurs je pense que les populations congolaises veulent que cette brigade puisse anéantir les groupes armés. En fait, c'est cela sa finalité. Mais sera-t-elle capable ? Ça c'est une autre question que nous pouvons nous poser. Une chose est certaine, c'est qu'on va

mettre quand même un certain nombre d'outils ou de matériels à la disposition de cette Brigade pour qu'elle puisse bien remplir sa mission. Mais dans la réalité, on attend plus que l'Accord-cadre s'appuie surtout sur la résolution pacifique des conflits. Finalement, ceux qui doivent garantir la réussite de cet accord me donnent l'impression de privilégier la voie diplomatique, la voie de la résolution politique pacifique du conflit et comptent très peu, à mon avis, mettre en mouvement cette brigade. Je

pense qu'au départ, lorsqu'on a parlé de cette Brigade, c'étaient des éléments des forces armées des pays africains ; ils étaient déterminés, eux, à venir vraiment combattre, mais maintenant avec toute cette lenteur dans le déploiement de la brigade, on commence véritablement à

s'interroger sur la finalité de sa mission dans la région.

“ Donc, pour moi, aussi longtemps qu'on n'a pas identifié les véritables causes de la crise, tant qu'on ne peut pas savoir pourquoi la paix est si fragile voire difficile à revenir dans la région, l'issue de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba reste hypothétique, à mon avis.”

d'expérience que moi. Mais, toutefois, si je devais vraiment le faire, la première chose que je lui recommanderais serait l'impartialité. Je lui demanderais d'essayer vraiment de se démarquer de tous les signataires de l'Accord-cadre, donc, de ne pas privilégier l'un ou l'autre signataire, mais de les traiter tous de la même façon.

Mme Robinson doit être impartiale, parce qu'elle aura à rencontrer des personnalités différentes. Et selon les régions qu'elle aura à fréquenter, les



Mary Robinson à Goma - Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Quels conseils donneriez-vous à Mary Robinson, Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour les Grands Lacs, pour l'aider dans sa tâche qui est celle de veiller au respect et à la mise en œuvre de cet Accord ?

Je pense que ce serait un peu prétentieux de ma part de lui donner des conseils parce qu'elle a beaucoup plus

versions seront différentes. Elle doit être vraiment l'église au milieu du village. Elle devra être rassembleuse, elle doit éviter d'être sensible parce que je sais qu'il y a des personnes qui jouent beaucoup plus sur l'émotivité et sur la sensibilité. Je lui demanderais vraiment cette impartialité. Il serait bon qu'elle écoute tout le monde, même ceux qui font le trafic des armes, parce qu'elle doit avoir un message à transmettre à chacun de ses interlocuteurs.

Si on demande aux signataires de respecter leurs engagements, on doit également mettre en garde les marchands d'armes, qui ont une part très active justement dans la crise. Il faudrait aussi, pour que sa démarche évolue favorablement, qu'elle identifie ce qui peut rapprocher les pays. Elle devra également faire preuve de beaucoup d'intelligence et de subtilité dans la résolution de ce qui fâche les pays, ces causes-là qu'on nous cache. Il faut qu'elle parvienne à savoir quelles sont les véritables causes de la crise. Dans la résolution de cette crise, qu'elle ait l'accompagnement des populations de tous les pays concernés, notamment les femmes dont elle doit impérativement s'approcher ■

Le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme et le Ministère congolais des droits humains en campagne de sensibilisation

Ensemble contre la torture et pour des prisons dignes

Une politique de promotion des droits de l'homme du Gouvernement de la République démocratique du Congo soutenue par le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme produit ses effets sur le terrain.

✂ Par Julia Doublait, Lukas Knott et José René Pazos/MONUSCO

Aux mois de mai et juin 2013, la Vice-ministre aux droits humains, Madame Maguy Selemani Sakina Binti, avec l'appui du Bureau conjoint des Nations-Unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a poursuivi sa tournée nationale de visite des provinces, initiée en 2012 au lendemain de son élection, dans le cadre d'une politique de promotion des droits de l'homme sur le

terrain. Elle s'est ainsi rendue à Kindu, chef-lieu de la province du Maniema, puis à Bandundu-Ville (Bandundu) et à Lubumbashi (Katanga) dans le cadre de la mise en place de l' "entité de liaison" en matière de droits de l'homme et d'un atelier de vulgarisation de la loi de 2011 portant criminalisation de la torture. Des représentants du BCNUDH et d'autres sections de la MONUSCO ont également

assisté la Vice-ministre et sa délégation dans le cadre de visites d'établissements pénitenciers. Après avoir visité neuf des onze provinces de la RDC, la Vice-ministre se rendra prochainement au Bas-Congo et à Kinshasa où elle terminera sa tournée nationale.

Le renforcement de la protection à Kindu

Lors de la tenue d'un atelier de vulgarisation de la loi portant criminalisation de la torture, organisé par le gouvernement provincial du Maniema, en collaboration avec le BCNUDH, la Vice-ministre a lancé officiellement l'entité provinciale de liaison dans cette province. L'entité provinciale de liaison constitue un cadre de concertation pour examiner et évaluer les problèmes en matière de droits de l'homme dans la province avec une approche concertée en vue de proposer des solutions efficaces à ces problématiques. Dans ce sens, l'entité provinciale de liaison est chargée de veiller au respect des obligations en matière de droits de l'homme dans le territoire concerné et d'évaluer les activités provinciales dans ce domaine. L'entité aura un comité de gestion tripartite composé de deux représentants des organisations non gouvernementales locales, des autorités provinciales et du BCNUDH.



Accompagnée de sa délégation, la Vice-ministre aux droits humains, Mme Maguy Selemani Sakina Binti (1ère à g) visite une prison au Katanga - Photo MONUSCO/Lukas Knott

Promouvoir les droits de l'homme dans le pays signifie également promouvoir la lutte contre la torture

Cette lutte a connu un nouvel élan depuis la promulgation par le Chef de l'Etat, de la Loi n° 11/008 du 09 juillet 2011 portant criminalisation de la torture. Celle-ci reflète les nombreux textes qui interdisent la torture au niveau continental et international. Toutefois, la mise en œuvre de cette loi contre la torture, et plus généralement la lutte contre les violations graves des droits de l'homme, demeure un enjeu majeur en RDC. Tout en étant conscient du chemin qui reste à parcourir dans ce sens, le BCNUDH soutient les efforts déployés par le gouvernement de la RDC dans son approche participative de la protection des droits de l'homme, qui responsabilise tous les acteurs étatiques, mais qui repose également sur l'engagement de la société civile.

Ces visites sont ainsi l'occasion de réunir tous les acteurs des droits de l'homme autour d'un atelier de vulgarisation de la loi portant criminalisation de la torture. Les participants bénéficient à la fois d'une présentation de la loi mais aussi d'un espace de parole et de discussion pour analyser tous ensemble les causes de la torture et ses remèdes.

Ainsi, à Bandundu-ville, la journée de sensibilisation a débuté sous la fanfare de la PNC (Police nationale congolaise), venue accueillir la Vice-ministre et sa délégation. Présidé par le Vice-gouverneur de la province du Bandundu, l'atelier a réuni environ 300 personnes et s'est déroulé en présence des autorités administratives, judiciaires, des représentants de la société civile et des agents des forces nationales de défense et de sécurité. La Vice-ministre aux droits humains a clôturé cette journée par le

lancement officiel de l'entité de liaison, qui servira, à l'avenir, de plateforme de discussion sur la situation des droits de l'homme dans la province.

Les conditions dans les prisons plus que préoccupantes dans le Katanga, tout comme dans la grande majorité du pays

Objet régulier des visites conjointes de la Vice-ministre et du BCNUDH, les prisons en RDC continuent d'être une source principale de préoccupation en matière de droits de l'homme sur l'ensemble du territoire congolais. Un rapport du BCNUDH avait déjà relevé, au mois de mars dernier, des conditions déplorables dans de nombreuses prisons du pays, et de fréquentes allégations de violations des droits humains (Voir « Les Echos de la MONUSCO », mars 2013). Lors des dernières visites conjointes, la vice-ministre a pu personnellement constater que de nombreux problèmes persistent, et qu'il s'agit de problèmes systématiques dans la mesure où le financement des

prisons reste insuffisant, même pour assurer l'alimentation adéquate des prisonniers et leurs soins médicaux de base.

Une problématique partagée par toutes les prisons du pays, dont aucune n'a été construite après l'indépendance, est la surpopulation carcérale. Ainsi, au Katanga à la prison de Balua, près de Likasi, conçue pour 500 personnes, la Vice-ministre a rencontré quelque deux mille détenus. La situation est particulièrement préoccupante dans la petite prison de Kipushi, 30 km à l'Ouest de Lubumbashi, où Mme Sakina Binti a dû constater que cinq détenus atteints de tuberculose cohabitaient toujours avec les autres prisonniers, dans un espace réduit et sans les conditions minimales d'hygiène. Jusqu'à l'intervention récente de la MONUSCO, cette prison ne disposait même pas d'un espace sécurisé permettant aux prisonniers de prendre de l'air ■



Exemple de lieu carcéral: un espace réduit et sans les conditions minimales d'hygiène requises pour les prisonniers - Photo MONUSCO/Lukas Knott

La MONUSCO sensibilise sur le dialogue social à Beni et Butembo, au Nord Kivu

Des leaders d'opinions locaux et la population sensibilisés sur le bien-fondé du dialogue afin de réduire l'insécurité

✂ Par Jacob Mogeni, Leocadie Nahishakiye, Moussa Demba Diallo/MONUSCO



Le forum sur le dialogue social a évoqué le recrutement massif de jeunes par les milices - Photo MONUSCO

La section des Affaires politiques de la MONUSCO a entrepris au cours du mois de juin 2013 une série d'ateliers de dialogue social dans les localités de Mutwanga, Butembo, Kirumba et Beni dans la province du Nord Kivu. Ces forums axés sur le thème "Paix, sécurité et cohabitation pacifique", ont connu la participation d'environ 700 personnes, dont les autorités locales, des représentants des Forces armées de la RD

Congo (FARDC) et de la Police Nationale Congolaise (PNC), des associations féminines, des groupes religieux, des associations de jeunesse et de conducteurs de motos-taxis.

Durant les travaux de ces ateliers, les participants ont examiné les causes profondes de l'insécurité dans les localités susmentionnées, et exploré les moyens d'y restaurer la paix. Ils ont évoqué les différentes formes d'insécurité, tout

en passant en revue des cas signalés. Plusieurs sujets dont des cas de meurtres, d'incursions armées et actes de banditisme, d'enlèvements et viols, de conflits fonciers et autres conflits liés aux limites controversées du Parc national des Virunga, ainsi que le recrutement massif de jeunes par les milices ont été passés en revue.

Ils ont également fait mention des cas d'exécution arbitraire de suspects présumés, des conflits de leadership au sein des églises et des institutions, des déplacements de populations, des harcèlements de la part des FDLR (Forces démocratiques pour la libération du Rwanda), des Mayi Mayi, d'autres éléments armés incontrôlés, et des ex-combattants démobilisés.

L'occupation des terres par des déplacés ex-déplacés et/ou rapatriés Hutu et Tutsi, et la détention illégale d'armes ont été identifiées comme étant des problèmes cruciaux dans le sud du territoire de Lubero en particulier.

Des recommandations

Des recommandations ont été faites à l'endroit du Gouvernement et de la MONUSCO. En ce qui concerne le Gouvernement, il a été souligné la nécessité de s'engager dans la pratique de la bonne gouvernance et de relancer le programme de Désarmement, Démobilisation et de Réinsertion (DDR)

destiné aux ex-combattants locaux. Tandis qu'aux FARDC il a été recommandé d'engager des opérations militaires contre les groupes armés présents dans ces zones. Les forces de sécurité, quant à elles, ne devraient pas collaborer avec des groupes armés et devraient prendre au sérieux toute information susceptible de contribuer à assurer la sécurité de ces localités et des zones environnantes. La communauté internationale et le Gouvernement de la RDC devraient initier des campagnes en faveur d'un dialogue national inter-rwandais qui permettrait d'ouvrir l'espace politique rwandais aux FDLR.

Il a été demandé à la MONUSCO d'appuyer le Gouvernement par des actions conjointes pour la paix, en particulier des opérations à mener conjointement contre les groupes armés, notamment à travers des patrouilles conjointes. La population et les ONG locales ont été encouragées à dénoncer les cas d'insécurité et leurs auteurs, et à sensibiliser les communautés sur la nécessité de mettre un terme à la culture de la guerre.

Engagement dans la résolution de la crise

Par ailleurs, le 11 juin 2013 s'est tenu un autre forum important, organisé par le Bureau de l'Information publique de Beni&Butembo, au cours duquel la MONUSCO s'est entretenue, à huis clos, avec des représentants de Kyanda Yira, une association culturelle des Nande, afin d'analyser un certain nombre d'allégations à l'endroit de cette association et selon lesquelles elle contribuerait à alimenter l'insécurité dans le territoire de Beni. Cette réunion a connu une forte participation, 25 membres de Kyanda ayant répondu à l'invitation.

Lors de cette rencontre, les



Les forces de l'ordre, notamment la police nationale congolaise, ont été appelées à s'engager dans la sécurisation de la population - Photo MONUSCO

représentants de Kyanda Yira ont rejeté ces allégations. En revanche, ils ont reproché au gouvernement de n'avoir pas su s'attaquer à ce problème de façon efficace. Régler ce problème nécessiterait selon eux à débusquer les groupes armés de leurs planques, à doter l'armée de ressources adéquates et à engager des négociations comme celles de Kampala avec d'autres groupes armés. Ils ont notamment cité le faible moral des militaires, le non-paiement des salaires aux soldats et aux policiers, le manque de ressources dont souffre la population, le faible niveau d'éducation au sein de la population, les rivalités politiques, les conflits fonciers, et les problèmes de cohabitation.

La plupart d'entre eux ont également évoqué la question de l'impunité à laquelle personne ressemble vouloir

véritablement s'attaquer. Parmi les autres causes de l'insécurité, ils ont pris en cause la présence dans la région d'enfants dits de la rue dits de la rue, l'existence d'une justice à deux vitesses, le phénomène des groupes Mayi Mayi, le népotisme, la difficile cohabitation entre la population et les militaires, le faible niveau de compétences au sein des FARDC et de la PNC, et la confiscation de terres par les chefs coutumiers.

Après avoir identifié tous les maux, les participants ont formulé des recommandations en vue de remédier à cette situation. Ainsi, la MONUSCO devrait plaider pour la bonne gouvernance ; le Gouvernement devrait procéder au versement régulier de la solde des soldats et des policiers, et poursuivre avec plus de vigueur la réforme du secteur de la sécurité ■

Attention : Danger !

L'ONU et ses partenaires préoccupés par le danger du "Mazuku" à Goma et ses environs

Un phénomène naturel pouvant produire du dioxyde de carbone fatal, aussi bien pour les humains que les animaux, devient une menace sérieuse pour la population de Goma.

✂ Par Clara Padovan/MONUSCO et Prof. Dario Tedesco/UNOPS

Si le monde célèbre "la journée internationale des Catastrophes naturelles", le Nord Kivu en revanche fait face quotidiennement à ces menaces. Aux risques d'éruptions volcaniques, d'éboulements, de tremblements de terre, de pluies acides, s'ajoute le danger créé par la présence de poches de "Mazuku" dans la région. Les récentes victimes dans le camp des déplacés de Buyimba, montrent l'urgence de trouver des fonds pour une sensibilisation de masse à ce danger permanent. Le Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets (UNOPS) et ses principaux partenaires (Union Européenne et Coopération Suisse) ont lancé, depuis 2006, un projet de "Prévention et Analyses des Risques naturels en RDC". Ce projet devrait prendre fin en décembre 2013.

Le "Mazuku" est le nom donné à un phénomène naturel qui consiste en des émissions de gaz riches en dioxyde de carbone (CO₂) à la surface de la terre. Le terme "Mazuku" vient de la langue Kinyarwanda, et pourrait se traduire par "souffle du diable" ou "vent diabolique". Les poches de Mazuku sont créées lorsque qu'un gaz inodore et incolore comme le dioxyde de carbone s'accumule dans des cuvettes ou des dépressions plus ou moins profondes. Le CO₂, plus lourd



Dario Tedesco, chef du projet "Prévention et Analyses des Risques naturels en RDC"

que l'air, stagne à la surface du sol. La difficulté réside dans le fait que ce gaz n'est pas détectable olfactivement ou visuellement.

Le professeur Dario Tedesco, vulcanologue et Professeur à l'Université de Naples, chef du projet Prévention et Analyses des Risques naturels en RDC de l'UNOPS, explique ce qu'est le Mazuku. "Les Mazuku correspondent aux zones de basse terre (dépressions) où

le dioxyde de carbone, étant plus lourd que l'air, s'accumule la plupart du temps dans des concentrations élevées, souvent avec des pourcentage avoisinant 100%. Une concentration comprise entre 10 et 15% est fatale pour les êtres humains et les animaux".

Le phénomène de Mazuku existe depuis longtemps comme dans d'autres partis du rift en Afrique où la rumeur locale l'a associé au "cimetière des éléphants". En fait, la réalité est tout autre:

L'origine de cette croyance populaire vient du fait que des éléphants avaient été pris au piège dans des énormes dépressions remplies de dioxyde de carbone, et sont morts sur le coup.

L'ONU se mobilise

A Goma les principales poches de Mazuku se trouvent surtout dans les quartiers peuplés de Kituku et d' Himbi. Devant les risques que courent tous ceux qui vivent ou traversent Goma et sa périphérie, l'ONU avait demandé un renforcement du projet Prévention et Analyses des Risques Naturels en RDC. L'UNOPS et ses partenaires de l'Union Européenne et de la Coopération suisse ont ainsi lancé, depuis 2006, de vastes campagnes de sensibilisation. Des panneaux ont été placés sur ces sites par l'Observatoire Volcanologique de Goma (OVG) mais la plupart d'entre eux ont été arrachés par des habitants qui n'en voyaient pas l'utilité. En revanche, certains propriétaires se sont empressés de vendre leurs terrains et de quitter les lieux. Hélas, le nombre croissant de personnes déplacées toujours à la recherche d'un terrain libre pour s'installer n'est pas fait pour améliorer la situation, comme nous le dit le volcanologue. *"C'est le nombre extrêmement élevé de personnes déplacées présentes actuellement dans la région, venant souvent de zones reculées, qui aggrave la situation car ils ont construit leurs camps là où la population locale n'a jamais voulu s'installer par crainte des Mazuku"*.

Le 17 juin dernier, deux personnes sont mortes asphyxiées par un Mazuku au quartier Lac vert de Goma dans le camp des déplacés de Buhimba. Deux autres corps ont été retrouvés dans le lac Kivu, à quelques mètres seulement de la rive. Les campagnes de sensibilisation



Deux victimes des poches de Mazuku à Goma - Photo MONUSCO/Clara Padovan

organisées par les Nations Unies ne suffisent plus face aux incessants mouvements de populations dans la région. Le besoin pour l'installation d'autres panneaux afin de dissuader les populations à fréquenter les sites dangereux se pose avec urgence.

Dans les camps de déplacés de Bulengo, localité située dans la banlieue de Goma, le projet de l'UNOPS en collaboration avec l'OVG, a déjà minutieusement répertorié tous les sites de Mazuku avant que l'ONG britannique OXFAM y installe les panneaux. Il reste la question du financement, car l'installation de nouveaux panneaux, de nouvelles et longues campagnes d'information et d'éducation dans les camps des déplacés et dans les écoles, exigent des fonds importants qui ne sont, pour le moment, pas budgétisés.

Quelles perspectives d'avenir ?

Pour le long terme, Monsieur Tedesco propose une cartographie systématique de la zone pour mieux cerner et tester l'hypothèse sur la formation du Mazuku, et aussi pour une gestion urbaine appropriée à une zone comportant un risque volcanique direct ou indirect.

Le travail à accomplir est immense et les ressources très limitées. Les dernières données de Buhimba montrent le danger réel des Mazuku. Pour l'expert des Nations Unies, *"c'est ce type d'expertise qui doit être effectué aussi souvent que nécessaire et sur de vastes étendues afin de fournir une indication claire de l'origine de ces émanations de gaz et de leur lien avec les activités du volcan. Alors il sera possible de travailler à l'assainissement et aux recommandations à faire aux habitants de ces zones"* ■



**Le Recrutement d'Enfant
est un CRIME**

Un message de la Journée de l'Enfant Africain

Pour nous contacter :

12, avenue des aviateurs - Kinshasa/Gombe - Tél. : (243) 81 890 7368 - (243) 81 890 6885 - E-mail : tourep@un.org - Site web : www.monusco.org



www.facebook.com/monusco.org



twitter.com/MONUSCO



www.youtube.com/MONUSCO